

SPA convention vétérinaire – campagne de stérilisation des chats dits « libres »

Devant la prolifération de chats errants dits « libres », la SPA de l'Indre propose aux collectivités d'engager en collaboration avec les vétérinaires de l'Indre une vaste campagne de stérilisation pour palier à la recrudescence de ces chats errants.

La SPA s'engage pour l'année 2018 à prendre en charge les frais vétérinaires.

Cette opération doit faire l'objet d'une convention entre la commune et le vétérinaire de son choix.

Pendant l'identification des chats pose un double problème pour le Conseil. D'une part le coût de l'identification des chats est à la charge de la commune. D'autre part, les chats identifiés le seraient au nom de la commune, ce point pose un problème de responsabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas s'associer à cette démarche.

VOTE :

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
13	10	2	12	10	2	8

Adhésion au service en matière d'information géographique proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (SDEI).

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du projet du SDEI qui consiste à mettre à disposition l'outil SIG (Système d'Informations Géographiques) "Igeo 36" permettant la consultation des données géographiques du territoire de chaque commune. Cet outil pourra être enrichi de différentes couches d'informations représentant notamment les réseaux et ouvrages de distribution publique d'électricité (lignes HTA, BT et postes), le réseau d'éclairage public, le réseau d'eau potable et d'assainissement, le PLU ou carte communale, etc...

Afin d'être complet, ce service accompagne les utilisateurs dans leurs utilisations de l'outil mais comprend également une aide pour la collecte de nouvelles informations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1 : Approuve l'adhésion aux activités accessoires en matière de SIG du SDEI

Article 2 : Autorise le Maire à signer la convention définissant les modalités techniques et financières de l'adhésion ainsi que tous les documents afférents à ce projet (avenants, ...).